

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10
Poste... 35 fr.
Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33;
EWIG, r. Ambroise-Richel, 9;
BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RESERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne:

A PARIS, chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Avril 1881.

LA QUESTION DE TUNIS.

Nous lisons dans le Petit Parisien :

Un incident des plus vifs s'est produit au sein de la commission du budget quand le ministre de la guerre est venu justifier la demande de crédit nécessaire à l'expédition sur la frontière tunisienne.

Le général Farre a été hautement blâmé au sujet des lenteurs déplorables de la mobilisation des troupes qui doivent être embarquées pour l'Algérie.

Il paraît que lorsque l'ordre de cette mobilisation a été transmis aux bureaux du ministère, il s'en est suivi un désarroi sans nom. C'est ainsi qu'on a fait partir de la cavalerie de Rambouillet et des prolonges d'artillerie de la Bastide. Or, les corps d'armées mobilisés sont ceux de Marseille et de Montpellier.

D'autre part, on assure que des bataillons arrivés à Marseille et prêts à être embarqués ont dû être retenus dans cette ville faute de rations.

Ces faits sont d'une triste gravité. Pour notre compte, nous souhaitons ardemment qu'ils soient démentis.

A qui la faute? M. Gambetta n'a-t-il pas présidé, sous le nom de M. le général Farre, à notre organisation militaire?

UNE MENACE DU BEY.

Nous lisons dans la Petite correspondance républicaine :

Le Bey de Tunis a fait mander notre consul à Tunis pour lui manifester l'étonnement des préparatifs que faisait la France pour réprimer les incursions des Kroumirs sur le sol algérien. Il a déclaré au conseil qu'il avait envoyé un camp commandé par un général pour combattre les insoumis

et rétablir l'ordre; il jugeait là une réparation suffisante à la France. Puis il a déclaré que si l'armée française envahissait le territoire tunisien pour combattre les insurgés, il se verrait dans la nécessité de se mettre à la tête des troupes pour combattre cette invasion. Le consul a immédiatement transmis cette décision au ministre des affaires étrangères, et a demandé à rentrer en France par suite des dispositions généralement hostiles à la France dans la Régence de Tunis.

On lit dans le Télégraphe :

Le général Chanzy a été appelé à Paris, et une dépêche annonce qu'il a quitté Saint-Petersbourg ce matin même. Aurait-on l'intention de confier le commandement de l'expédition à l'ancien gouverneur de l'Algérie? Cela n'est pas probable; mais son retour inattendu et précipité est de nature à provoquer de nombreux commentaires.

Nous extrayons ce qui suit d'une correspondance adressée de Tunis au Voltaire, le 5 avril :

On se demande avec anxiété dans la colonie ce que va faire le gouvernement?

Ce ne sont plus seulement en effet quelques bandes de pillards qu'il s'agit de réprimer et de châtier; toutes les tribus depuis Beja jusqu'au Keff se rendent en armes et drapeau déployé chez les Kroumirs pour appuyer leur résistance. Tous ces jours-ci, les employés et les rares voyageurs qui se risquent encore sur le chemin de fer de Tunis à la frontière ont vu des nuées d'Arabes gravir les montagnes des Kroumirs.

M^{me} Taylor, la correspondante du Standard pour l'affaire de l'Enfida, qui se trouvait, il y a deux jours, sur la ligne, a été elle-même tellement impressionnée et effrayée de tout ce qu'elle a vu et entendu, qu'à peine de retour à Tunis elle s'est empressée de télégraphier à une famille belge dont elle avait reçu l'hospitalité de rentrer immédiatement.

Du reste, toutes les femmes et les en-

fants des employés du chemin de fer ont dû quitter les stations ou les campements pour se mettre en sûreté. Il ne reste plus sur la ligne que le personnel indispensable pour le service.

Les ouvriers italiens, eux, demeurent sur la voie avec leur famille. Ils disent, à qui veut l'entendre, qu'ils n'ont rien à craindre des Arabes, et cela doit être ainsi, car les Arabes, de leur côté, proclament bien haut que leur maître, le Bey, n'est plus seul pour lutter contre les Français, qu'il a un puissant allié en Europe. Cet allié sur lequel ils croient pouvoir compter, c'est l'Italie.

Il est curieux, pendant que les tribus se préparent à la guerre, d'étudier l'attitude du gouvernement tunisien et de voir les mesures qu'il prend pour conjurer le péril.

Le gouvernement tunisien a envoyé jusqu'ici seize hommes, — oui, seize hommes! — et un général, pour rétablir l'ordre sur ses frontières!

Départ des troupes.

L'ordre de départ des troupes désignées pour aller remplacer en Algérie les régiments appelés à opérer sur la frontière tunisienne est arrivé, à Marseille, mercredi 7 avril.

La division mixte, que le général Vincendon doit conduire à La Calle, est formée de 2 bataillons du 40^e de ligne, 2 bataillons du 96^e, 2 bataillons du 141^e, 7^e bataillon de chasseurs à pied, 7^e régiment de chasseurs à cheval, 2 batteries d'artillerie, 2 escadrons du train des équipages avec le service auxiliaire. La division comprend environ 4,000 hommes.

Nous avons annoncé qu'on mobilisait le 15^e et le 16^e corps d'armée en vue des événements de Tunis. Le 141^e régiment, colonel Grisot, en résidence à Avignon, sera transporté sur les côtes d'Afrique. M. le colonel Grisot a été mandé à Paris par le général Farre, et, à la suite d'un entretien qu'il a eu avec le ministre de la guerre, il est immédiatement reparti pour Avignon.

Le 55^e régiment, en garnison à Nîmes,

colonel Jouneau, suivra le 141^e. Le départ de ces deux régiments est imminent, sans que le jour, toutefois, en soit définitivement fixé. Le 55^e régiment et le 141^e composent la 59^e brigade, général Courty.

La place de Lyon a reçu l'ordre de préparer les équipements et habillements nécessaires en cas de mobilisation du 14^e corps d'armée.

Montpellier, 9 avril.

Hier soir, à 10 heures 20, est partie par un train spécial une compagnie du 2^e régiment du génie, composée de 120 hommes et 2 officiers, emmenant deux voitures et huit chevaux.

Une foule énorme stationnait aux abords de la gare.

La manœuvre d'embarquement s'est faite très-rapidement.

La compagnie va s'embarquer à Marseille pour Alger.

Bordeaux, 9 avril.

L'ordre est arrivé de compléter deux bataillons du 57^e en garnison à Bordeaux et deux bataillons du 18^e en garnison à Pau, pour les diriger sur le 15^e corps, à Marseille ou à Orange.

Chronique générale.

Le vote de 6 millions pour faire face aux frais de l'expédition de Tunisie a été enlevé comme d'assaut, ainsi qu'il convenait avec la majorité républicaine.

M. Delafosse a bien demandé quelques explications pour savoir si la guerre devait être limitée au châtimement des Kroumirs, si l'état de paix avec le Bey de Tunis existe encore lorsque nous envahissons ses possessions.

La question valait la peine d'être examinée, puisque la Constitution défend au gouvernement de déclarer la guerre sans l'assentiment des Chambres. Mais la majorité disciplinée entendait voter en silence; et le gouvernement ne voulait pas parler. C'est regrettable. Les députés auraient dû

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'OUBLIEUSE

(Suite.)

Le dimanche suivant, à l'issue de la messe, plusieurs fermiers, voisins de Michel Desvignes, informés du prochain départ de ce dernier, l'interpellerent à la sortie du temple :

— C'est donc vrai, Michel, tu vas à Paris?

— Mercredi.

— Tu vas te faire superbe, au moins, pour assister à une si belle noce?

— Assurément!

— Est-il heureux! ce brave Michel.

— Oui, je suis bien heureux.

— As-tu écrit ton arrivée à ton frère?

— A quoi bon, puisque je veux le surprendre?

Décidé à compléter sa garde-robe à Paris, la

malle de Michel Desvignes fut bientôt faite. Quelques menus objets furent placés dans celle-ci avec

de bonnes chemises de toile de Fiers, chemises belles s'il en fut jamais.

Intéressé à ajouter que, par dessus sa redingote de drap d'Ébeuf, qu'il ne rêvait qu'aux quatre

chapeau à haute forme, acheté quinze ans auparavant, complétait l'accoutrement.

Le mariage de Fernande devait avoir lieu un samedi, jour consacré tout spécialement par les Parisiens au dieu Hymen. « En parlant le mercredi, pensa Michel, je serai arrivé bien à temps. »

Le réseau du chemin de fer, qui relie la capitale à notre littoral de l'Ouest, n'était point encore en exploitation; on achevait le projet de la ligne de Granville; celle de Caen à Cherbourg ouvrait à peine. Michel se décida pour cette voie; il irait d'Aulnay à Caen en diligence; là il monterait en wagon et débarquerait, sept heures plus tard, rue d'Amsterdam. Les choses se passèrent selon le programme arrêté.

François Desvignes, comme nous l'avons dit plus haut, était avant tout un homme d'affaires, calculant, comparant et supputant les bénéfices réalisables et même irréalisables. Le jour où il prit la direction de la maison de son beau-père, il fut tout surpris de lire sur l'en-tête de ses nouvelles factures son nom écrit d'une façon autre que celle qui lui servait pour signer. Au lieu de : Maison Desvignes, François lut : Maison Delavigne.

— Qu'est-ce que cela? s'écria-t-il; qu'on renvoie ces imprimés au lithographe, il apprendra mon vrai nom à ses dépens.

— Mon ami, c'est ma faute, reprit la jeune femme.

— C'est toi qui as donné cette orthographe?

— Moi-même; je n'aime pas ce nom de Desvignes, il est commun, lourd, que sais-je? tandis que Delavigne a un tout autre air, ne trouves-tu pas?

— Que Delavigne possède tous les airs que ton imagination te fait entrevoir, je ne le nie pas; mais toujours est-il que ce n'est pas mon nom.

— Si, je te l'assure.

— C'est trop fort.

— C'est ton nom au singulier, au lieu d'être au pluriel, voilà tout.

— Ma chère Julie, répondit en riant François Desvignes, tu as trop d'esprit.

— Vous me flattez, monsieur Delavigne.

En disant ces mots, la jeune femme, pour sceller l'empire qu'elle avait déjà sur l'esprit de son mari, l'embrassa en lui passant ses bras autour du cou. Les factures furent gardées, et le nom de Delavigne devint de ce jour le nom de François.

En écrivant à Michel qu'il allait marier sa fille, le négociant de la rue Montmartre n'avait nullement songé à la possibilité d'y voir paraître son frère. Il avait lancé son invitation sans y attacher la moindre importance. Michel à Paris? Allons donc! l'arc de triomphe de l'Étoile serait plus facile à déplacer, pensa François.

Et ses habitudes, et ses souvenirs!... qu'en ferait-il, grand Dieu, au milieu de ce tohu-bohu de

la grande ville? Michel à Paris! François eût plutôt cru à la quadrature du cercle. — Sa lettre jetée à la poste, il n'y pensa plus, et, tout entier aux derniers préparatifs de mariage de Fernande, les quinze derniers jours s'écoulèrent avec une rapidité prodigieuse.

XIII

Le vendredi, c'est-à-dire la veille même du mariage, vers trois heures de l'après-midi, un voyageur, vêtu comme un paysan et un bâton noueux à la main, se présenta au n^o 198 de la rue Montmartre.

— François Desvignes? demanda-t-il à un commis de magasin qu'il rencontra en entrant dans la cour.

— M. François Delavigne, vous voulez dire? répondit brusquement l'employé tout en continuant sa besogne, adressez-vous à la caisse.

Michel, que le lecteur a reconnu, j'en suis certain, leva lentement les yeux, les dirigea de tous côtés sur les nombreuses plaques-enseignes qui décoraient chaque porte du rez-de-chaussée, les lut consciencieusement l'une après l'autre, et, en avisant une sur laquelle était écrit : Bureau de M. François Delavigne :

— Enfin, soupira-t-il, mon voyage va donc prendre fin!

Michel traversa une antichambre, puis un couloir

se souvenir de 1870 et des instances de l'opposition pour obtenir de M. E. Olivier la communication des pièces. C'était le cas de demander aussi à voir les pièces; car nous ne trouvons rien dans le compte rendu de la séance qui prouve que la commission du budget ait vu le moindre dossier. M. Jules Ferry n'est même pas monté à la tribune, comme son prédécesseur de 1870, pour dire qu'il avait « la dépêche » dans sa poche; et pas un fidèle de la majorité ne s'est levé pour dire: « Oui, nous l'avons lue! »

Nous insisterons donc pour que cette faute soit réparée, et pour qu'un député fasse, à bref délai, une interpellation sur les affaires de Tunis, et parlant sur notre politique extérieure. Il faut, cette fois, un débat plus sérieux que celui de l'interpellation Devès qui a été une duperie. Il faut que la Chambre et le pays sachent, en définitive, à quoi s'en tenir sur le rôle que nous jouons, sur la situation qui nous est faite à l'étranger. Quand le portefeuille des affaires étrangères est aux mains d'un incapable comme M. Barthélemy Saint-Hilaire, toutes les craintes sont légitimes, et tous les éclaircissements nécessaires.

Ce débat est d'autant plus urgent que de graves nouvelles sont arrivées d'Italie. Une crise ministérielle a éclaté à Rome, précisément sur la question de Tunis.

Le pays s'étonnera donc de voir ses députés voter des crédits sans discussion, et surtout sans explication, sur nos affaires extérieures, quand les Chambres de Londres et de Rome, à la première nouvelle de notre expédition, ont exigé des éclaircissements de leurs gouvernements.

Nous sommes bien en droit de considérer la question comme grave, puisque l'Angleterre et l'Italie jugent nécessaire de s'en occuper. Aussi insisterons-nous encore une fois pour demander une interpellation sur les affaires de Tunis. Au lieu de perdre son temps à des questions de détail, comme l'affaire Cisse et l'affaire Andrieux, qui intéressent fort peu le sort du pays, la Chambre ferait mieux de consacrer quelques séances à l'examen de notre situation vis-à-vis de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Allemagne.

Les députés de la Seine s'agitent beaucoup, mais l'opinion générale est toujours qu'ils veulent faire plus de bruit que de besogne. En ce moment ils préparent, dans une réunion au Palais-Bourbon, un projet de loi qui serait comme les conclusions de l'interpellation Pascal Duprat. Voici à peu près les bases de ce projet, jetées par MM. Louis Blanc et Dérisson.

Ce projet supprime la préfecture de police et en répartit les attributions entre les trois branches de services publics correspondants, la police municipale à la ville de Paris, la police judiciaire au parquet de la Seine, la police générale au ministre de l'intérieur.

De son côté, le gouvernement prépare aussi son petit projet qui, à l'inverse de celui des députés de Paris, maintient la préfecture de police et la soustrait totalement à

à peine éclairé par le jour extérieur, et arriva devant une pièce grillée dans laquelle se tenaient plusieurs individus en train d'écrire dans d'énormes in-folios.

- François Delavigne? répéta Michel.
- Que lui voulez-vous? répliqua le commis, en toisant, avec une pointe de mauvaise humeur, le paysan qui venait de lui faire manquer le total de son addition.
- Je veux le voir.
- Pour affaires?
- Non.
- En vérité, mon brave homme, vous choisissez fort mal votre moment; M. Delavigne, que des affaires personnelles du plus haut intérêt retiennent chez lui, n'est, en ce moment, visible pour personne.
- Il le sera pour moi.
- Revenez lundi.
- Ce serait trop tard.
- D'ailleurs, depuis une heure, le patron est sorti, et je ne sais quand il rentrera.
- C'est bien, j'attendrai.

Et, sans plus insister, Michel alla s'asseoir sur le banc placé derrière la porte, mit son bâton sur ses genoux et resta plongé dans ses réflexions.

(A suivre.) SOPHONISBE LOUDIER.

l'action du conseil municipal en lui donnant le caractère exclusif d'institution d'Etat. On détacherait seulement de l'organisation actuelle les services essentiellement municipaux ou départementaux, pour les rattacher à la préfecture de la Seine. Parmi ces services, se trouvent la surveillance des halles et marchés, du travail des enfants dans les manufactures et des asiles d'aliénés. Tous les autres services resteraient entre les mains du préfet de police, qui ne relèverait que du ministre de l'intérieur au même titre que le directeur de la sûreté générale. Comme conséquence, la Ville de Paris serait déchargée de la majeure partie des dépenses qu'elle s'impose actuellement pour le service de la police. L'Etat prendrait à sa charge la majeure partie de la dépense, 45 ou 47 millions sur 22, et laisserait le reste à la charge de la Ville de Paris, soit 5 à 7 millions, correspondants aux services laissés à la préfecture de la Seine.

Nous croyons, quant à nous, que la majorité adoptera ce dernier projet.

NOS FORTS ET L'ALLEMAGNE.

On se montre vivement ému dans notre monde militaire d'un ouvrage publié à Stuttgart, chez l'éditeur Aue, par M. Troesch, major de l'armée allemande.

On trouve dans cet ouvrage, outre un plan général de la France au point de vue militaire, les plans détaillés de chacune de nos places fortifiées et de chacun de nos forts, avec des notes explicatives sur les modifications apportées aux anciens, sur les dispositions des nouveaux, sur le nombre des troupes casernées actuellement et de celles qui y peuvent être concentrées en cas de guerre, ainsi que sur la situation et la contenance des poudrières.

On parle d'une enquête qui serait faite secrètement pour tâcher de savoir par quelles moyens le major Troesch a pu se procurer des renseignements aussi précis.

Est-ce pour nous narguer que les Allemands aient favorisé la vente de ces cartes militaires en France? On les trouve à Paris chez tous les libraires. Le général Farré fera bien d'en prendre connaissance; il verra que les Allemands sont peut-être mieux au courant de notre situation militaire que notre ministre n'est renseigné sur la leur.

On annonce que M. Constans doit faire une communication spéciale aux loges maçonniques de Paris dans le courant de cette semaine.

On assure qu'en présence de la gravité des événements qui se préparent sur la frontière d'Algérie et des contre-coups qu'ils peuvent avoir sur les confins de notre grande colonie, des instances seraient faites auprès de M. Grévy pour qu'il rappelât son frère, M. Albert Grévy, et pour que le gouvernement de l'Algérie fût confié à un général. On a même cité le nom du général de Gallifet.

Le gouvernement offre, pour garantir l'emprunt de 300,000 francs, la future contribution de guerre à prélever sur les Khroumirs après leur soumission.

On écrit de Berlin que M. de Bismark a chargé M. de Radowitz d'expliquer à M. Comoumdouros que l'Europe ne tolérerait aucun délai pour l'acceptation des propositions ottomanes.

Un membre du Conseil municipal du 4^e arrondissement aurait raconté que la municipalité parisienne allait demander aux Chambres le rétablissement de la garde nationale pour Paris seulement.

Les processions viennent d'être interdites à Toulouse. Cette mesure prise par le maire a blessé à un tel point le sentiment public que l'organe le plus modéré de l'opinion, le *Journal de Toulouse*, s'exprime ainsi:

« L'interdiction des processions ne causera aucune surprise; les incitations des journaux radicaux ne cessant de rappeler les volontés du fameux « Comité central », tout puissant, paraît-il, depuis les dernières élections, faisaient suffisamment pressentir cette fâcheuse mesure.

» L'administration municipale n'en assume pas moins une grave responsabilité; non seulement elle blesse profondément les sentiments de l'immense majorité de la population, sans distinction de parti et de croyance, mais encore elle va porter un préjudice considérable à des intérêts respectables; les revenus de la ville eux-mêmes s'en ressentiront.

» On n'ignore pas, en effet, combien étaient nombreuses les familles qui retardaient leur départ pour la campagne jusqu'après les processions. On sait aussi quelle était l'augmentation considérable de la population flottante pendant cette semaine. Ce n'étaient pas seulement les hôteliers qui y trouvaient leur bénéfice, la plupart des personnes venues du dehors ne repartaient pas sans avoir fait des emplettes dans les magasins du grand et du petit négoce. La semaine des processions était impatiemment attendue par le commerce toulousain tout entier.

On sait que lorsque l'empereur Alexandre II fut blessé par l'explosion et son manteau mis en pièces, un jeune lieutenant s'empressa de recouvrir le corps du Czar de son manteau lorsqu'on releva le blessé pour le transporter au Palais. Aujourd'hui le nouveau Czar a promu le lieutenant au rang de capitaine et lui a fait un présent de 4,200 roubles.

— C'est afin qu'il s'achète un nouveau manteau, a dit le souverain, je garderai l'autre!

Etranger.

Londres, le 9 avril 1884.

M. Gladstone et lord Granville ont résolu de ne pas intervenir pour le moment dans les affaires de Tunisie et de se déclarer satisfaits des explications de l'ambassade de France.

Pour sauver sa situation, M. Cairoli, malgré les instances du cabinet de Londres, publiera certaines dépêches qui compromettent singulièrement lord Granville.

M. de Bismark, parlant de l'expédition française, a dit que ce n'était qu'un *soldatenpiel* (jeu de soldats) et que cela n'aurait aucune conséquence grave pour l'Europe.

M. Challemel-Lacour a positivement affirmé à lord Granville que la France ne songe pas à l'annexion de la Tunisie, mais que la question du protectorat reste ouverte. Il y aura une convention spéciale entre l'Angleterre et la Russie au sujet des nihilistes actuellement réfugiés sur le territoire des trois royaumes.

L'*Intransigeant* a reçu de M^{me} Anna Parnell, la femme de l'agitateur irlandais, l'épouvantable dépêche qui suit, et que l'*Agence Havas* a confirmée:

« Dublin, 7 avril.

» A Kiltimagh, comté de Mayo, les représentants de la force armée viennent de fusiller deux femmes qui refusaient de se laisser expulser de leurs chaumières.

» Une de ces malheureuses était tombée à terre et respirait encore; son père éperdu courut chercher le médecin et le prêtre, quand les misérables exécuteurs se ruèrent sur lui, l'accablèrent de coups et l'arrêtaient.

» La pauvre victime, restée seule, mourut sans qu'on pût lui porter aucun secours.

» On dit que le gouvernement a donné l'ordre de fusiller sans pitié les pauvres gens de l'ouest de l'Irlande.

» ANNA PARNELL. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 avril.

Dans les transactions actuelles, les larges fluctuations sont inévitables. On cote 120.25 au plus haut et 119.92 1/2 au plus bas sur le 5 0/0; la clôture se fait à ce dernier cours. L'amortissable est à 84.35, l'Italien fait 89.80.

L'action du Crédit foncier ouvre son cours rond de 1,700 et se maintient à ce prix pendant la plus grande partie de la séance. Il se produit ensuite des réalisations qui ramènent le titre à 1,675, avec un cours excellent pour les acheteurs. L'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie est à 725.

On recherche en ce moment les obligations de la Société, la Rente Mutuelle, comme un placement sur lequel les impressions de la Bourse n'ont aucune influence. Cette valeur rapporte par an 5 0/0 net d'impôt.

Le Crédit lyonnais reprend difficilement le cours de 900. On craint une baisse nouvelle. Le Comptoir d'escompte est à 1,000. Il y a des demandes

soutenues sur le Crédit mobilier. On pratique les cours de 750 à 760. La Banque de Prêts à l'industrie est fort bien tenue.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

La fête annuelle des Récollets a eu lieu hier par un temps magnifique. Une foule considérable n'a cessé de s'y rendre pendant toute l'après-midi, tant de la ville que des environs; aussi les spectacles, loteries et Notre pittoresque Jardin des Plantes — le principal attrait de cette fête — offrait-il un coup d'œil plein d'animation: il était sillonné en tous sens et à tous les étages par un très-grand nombre de promeneurs qui prenaient plaisir à parcourir ses terrasses, ses allées de buis, de lilas et de lauriers, ses massifs, ses talus de gazon, ses sentiers tapissés de lierre, serpentant au milieu des bosquets de chêne, enfin tout cet amphithéâtre de fleurs et de verdure d'où l'œil découvre le plus ravissant panorama.

ASSEMBLÉE DE SAINT-FLORENT.

Le Maire de Saint-Hilaire-Saint-Florent prévient le public que l'Assemblée dite de *Lilas* se tiendra le dimanche 24 avril. Les marchands étalagistes trouveront aide et protection.

COURSES DE VERRIE-SAUMUR Première Réunion DIMANCHE 4^e MAI 1884.

Prix d'ouverture (Course de haies. — Handicap à réclamer). — 1,000 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, à réclamer pour 5,000 fr. — Entrée: 100 fr., forfait 25 fr. — Le second doublera son entrée. Les jockeys courant contre les gentlemen prendront 3 kil. de surcharge. — Distance: 2,500 mètres.

Engagements jusqu'au mardi 19 avril, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris. Publication des poids le vendredi 22 avril.

Prix du Cercle Saint-Hubert (Steeple-Chase à réclamer). — 1,000 fr., pour tous chevaux de 4 ans et au-dessus, à réclamer pour 5,000 fr. — Entrée: 50 fr., moitié au premier, moitié au second. — Poids: 4 ans, 71 kil.; 5 ans et au-dessus, 76 kil. — Le cheval qui sera mis à réclamer pour 3,000 fr., recevra 6 kil. de décharge; pour 2,000 fr., 9 kil. En outre, les chevaux de demi-sang recevront 3 kil. de décharge et les gentlemen 3 kil. — Distance: 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 19 avril, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris.

Prix des Veneurs (Cross Country-Steeple-Chase. — Gentlemen). — 500 fr., ou un objet d'art de même valeur, si le gagnant est un cheval d'arme, pour chevaux de chasse, d'arme ou de promenade, n'ayant jamais gagné une course à obstacle d'une valeur de plus de 1,000 fr., ni une course plate de 2,000 fr. — Entrée: 20 fr. au second. — Poids commun: 72 kil. — Les chevaux inscrits au Stud-Book porteront 5 kil. de surcharge. — Tout gagnant d'une course plate ou à obstacle portera en outre 2 kil. de surcharge; de deux ou plusieurs de ces courses, 4 kil. — Tout cheval n'ayant jamais couru dans aucune course recevra 5 kil. de décharge. — Distance: 3,500 mètres. — Tenue de chasse.

Engagements jusqu'au mardi 19 avril, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris.

Prix de la Société des Steeple-Chase de France (Steeple-Chase de 4^e série). — 2,000 fr. offerts par la Société des Steeple-Chase de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, et n'ayant jamais gagné un steeple-chase de 6,000 fr. — Entrée: 200 fr., forfait 25 fr. Au second 400 fr. sur les entrées, après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids: 4 ans, 60 kil.; 5 ans, 65 kil.; 6 ans et au-dessus, 67 kil. — Tout cheval ayant gagné un prix de série est exclu. — Distance: 3,000 mètres environ.

Engagements jusqu'au mardi 19 avril, avant midi, chez M. Guillemot, 3, rue Royale, à Paris.

1^{er} Prix du Fagot (Course de haies. — Gentlemen). — Un objet d'art et les entrées au premier, pour chevaux de chasse et de promenade domiciliés à Saumur quinze jours au moins avant la course, et n'ayant pas, en 1881, pris part à une course publique quelconque, montés par des gentlemen n'ayant jamais gagné. — Entrée: 20 fr. — Poids libre. — Distance: 2,500 mètres.

Engagements jusqu'au mercredi 27 avril, avant midi, chez M. Guinebert, 8, rue d'Alsace, à Saumur.

Commission

Présidents honoraires: M. le Colonel commandant l'École; M. le Sous-Prefet de Saumur.
Président: M. le Comte de Maillet.
Vice-Président: M. le commandant Piau.
Commissaires: M. le capitaine de Piolant, M. le capitaine de Beauchêne; M. de Cahouët, M. le Baron Hainguerlot, M. E. Proust; M. G. Guinebert.

Pour copie conforme: G. GUINEBERT.
Pour tous renseignements et pour les souscriptions, s'adresser à M. Guinebert, rue d'Alsace, 8, à Saumur.

Lundi 2 mai, à une heure. TIR AUX PIGEONS.
Mardi 3 mai, à trois heures. RALLYE PAPER.

Courses de Verrie-Saumur.

Deux réunions de courses auront lieu à Verrie en 1881 : l'une le 1^{er} mai, l'autre le 30 juin. Les cartes de souscripteur sont de 30 fr., et chaque carte est valable pour les deux réunions. Les souscripteurs ne s'engagent que pour l'année présente.

Aucune carte de souscripteur ne sera délivrée sur l'hippodrome le jour des courses. Pour se procurer les cartes de souscripteur, s'adresser à M. GUINBERT, 8, rue d'Alsace, Saumur.

Nous trouvons dans le *Messenger du Midi* les détails suivants sur l'incendie du théâtre de Montpellier et sur les pertes éprouvées par M. Roubaud, le directeur, nommé directeur du théâtre d'Angers pour la prochaine saison.

« Mardi soir on donnait sur notre scène la deuxième représentation d'*Hamlet* devant une salle comble, et M^{me} Ambroise Thomas assistait dans une loge au nouveau succès du chef-d'œuvre de son mari, tout en applaudissant sa principale interprète parmi nous, M^{me} Arnaud. A minuit moins un quart la représentation fut finie, et à minuit le théâtre était complètement évacué.

» Trois quarts d'heure plus tard, un passant attardé voyait sortir un jet de flammes d'une fenêtre de cet édifice et donnait aussitôt l'alarme. En même temps un artiste et un étudiant logés en face le théâtre apercevaient aussi les premières lueurs et allaient éveiller M. Roubaud, directeur, et les voisins.

» M. Roubaud, malade depuis plusieurs jours, prit à peine le temps de se vêtir et ne fit qu'un bond jusqu'à la rue Richelieu, illuminée déjà par les flammes, et songeant aussitôt au sort de la femme du concierge, seule personne habitant le théâtre, il frappa à coups redoublés pour réveiller cette malheureuse, âgée de soixante-cinq ans. Enfin la femme Bousset s'éveilla, et dès qu'on lui eut fait connaître le danger qu'elle courait, elle s'enfuit dans la rue, pieds nus et en chemise. Son mari aité, parait-il, depuis la révocation dont il a été frappé par le nouveau conseil municipal, habitait une maison voisine.

» Ce déplorable événement n'a fait aucune victime, mais bon nombre de personnes auront à en souffrir, et parmi elle se trouve au premier rang le directeur du théâtre.

» M. Roubaud, qui avait le malheur de ne pas être assuré, et qu'une indisposition a seule empêché de se réassurer au lendemain de la catastrophe de Nice, a perdu presque toutes ses partitions, ses mises en scène et ses costumes, qui représentaient une somme de 80,000 francs environ.

» Parmi ces partitions se trouvaient : celle d'*Hamlet* (jouée deux fois), et celle des *Mousquetaires au Couvent* (à l'étude), qui valaient 2,000 francs.

» Les artistes ont été plus heureux et presque toute leur garde-robe a pu être sauvée.

TOURS.

La cavalcade se prépare. On affirme qu'elle sera des plus remarquables. En ce moment, des hommes d'une compétence et d'un mérite reconnus élaborent le programme et le plan de cette cavalcade.

D'un autre côté, la commission des finances, qui a déjà recueilli des souscriptions importantes, continue son œuvre avec un zèle infatigable. Grâce à la bonne volonté et à l'entrain que chacun montre pour l'organisation de cette fête historique, il est certain qu'un immense succès est réservé à l'entrée du roi Louis XI dans sa bonne ville de Tours. (Indépendant.)

NIORT.

On lit dans la *Revue de l'Ouest* : « Nous apprenons avec un bien vif sentiment de regret la mort d'un de nos compatriotes, M. Louvel, qui appartient à une famille des plus honorables de notre ville. M. Louvel, marié depuis sept semaines à M^{me} Nérin, fille du général qui, l'année dernière, commandait la subdivision des Deux-Sèvres, a succombé, à Florence, aux suites d'une fièvre typhoïde contractée pendant un voyage en Italie.

» On comprend le désespoir de sa jeune femme et de deux familles frappées par un coup si subit et si terrible. Nous prenons la plus vive part à une douleur qui est parta-

gée dans notre ville par les nombreux amis de la famille Nérin. »

LE RETOUR DES HIRONDELLES

Vers la modeste vallée
Isolée,
Où tu vis du Souvenir,
Au Printemps, toujours fidèle,
L'hirondelle
En avril va revenir.

La bande capricieuse
Et joyeuse
Attend la saison des fleurs ;
Et par sa chanson volage
De ton âge
Fera taire les douleurs.

L'Hiver au frileux cortège
Blanc de neige,
Va chercher d'autres climats ;
L'aronde, à ta voix amie,
Rafferme,
Viendra revoir tes lilas.

Bavarde, sous ta corniche
Où se niche
La femelle et ses petits,
Elle endormira la peine
Incertaine,
Sous les arbres fleureur.

Attristé par un nuage
Gros d'orage,
Tu crus ne pas la revoir ;
Mais la douce voyageuse,
Tapageuse,
Vient te ramener l'espoir !

L'aronde aime la vieillesse
Qui la laisse
Cacher ses simples amours,
Et, fidèle à ta retraite,
Elle est prête
A te revenir toujours.

(La Ruche.)

RENÉ ASSÉ.

Publications de mariage.

Louis Dallemagne, fabricant de meules de moulin, et Marie-Léontine Barbier, couturière, tous deux de Saumur.

Alexandre Sir, cordonnier (veuf), et Eulalie Poupain, couturière (veuve), tous deux de Saumur.

Jules Gautier, peintre en bâtiment, et Victorine Pelouin, couturière, tous deux de Saumur.

Jules Lucas, champagniseur (veuf), de Varrains, et Marie-Louise Derouard, cuisinière, de Saumur.

Louis Durand, domestique, et Marie-Louise Renard, couturière, tous deux de Saumur.

Jean Poirier, cocher (veuf), et Marie-Philomène Bourmanie (veuve), tous deux de Saumur.

Faits divers.

La semaine dernière a eu lieu au Trocadéro le concert organisé par M^{me} Patti, au bénéfice des victimes de la catastrophe de Nice.

La recette s'est élevée à 70,000 francs.

On voit actuellement, dans la salle d'exposition du journal la *Presse*, des échantillons de toutes les espèces de granit qui se trouvent dans le terrain que doit traverser le canal de Panama.

Le lieutenant de Dianous, qui vient de périr d'une façon si tragique et si imprévue de la main des Touaregs au cœur de l'Afrique, était un Avignonnais.

Petit-fils du général de Dianous de la Perrotine, il était le second des onze enfants de M. le baron de Dianous. Plein de talent, de courage, de sang-froid et d'intrépidité, il voyait s'ouvrir un brillant avenir devant lui, et le numéro avantageux qu'il avait sur le tableau d'avancement permettait d'espérer qu'avant même son retour de la mission Flatters à travers le désert de Sahara, il aurait obtenu les épaulettes de capitaine. Son grand-oncle, le vénérable abbé de Roussel, économiste du séminaire de Saint-Sulpice, se trouvait, en 1874, au nombre des otages de la Commune.

Depuis la réouverture de l'hippodrome, la reine de Naples n'a pas manqué de se rendre chaque matin à l'établissement de M. Zidler pour y prendre, comme l'année dernière, des leçons de haute école et de voltige.

Comme sa sœur l'impératrice d'Autriche, la vaillante femme du roi François II adore les exercices de cheval, et son plaisir, une fois sa leçon terminée, c'est d'imiter autant que possible ce qu'elle a vu faire aux écuyères de profession. Le roi accompagne toujours sa femme et assiste à ses leçons, mais en tremblant, car il a toujours peur de quelque accident. Tous les matins, entre neuf et dix heures, la reine se rend à l'hippodrome, tantôt en voiture, tantôt à cheval, et rentre vers onze heures à l'hôtel Vuillemont, où elle habite.

On vient de poser à New-York la première pierre du nouvel Opéra.

Ce monument sera construit en fer et en pierres, pour éviter les incendies. La salle sera très-spacieuse, comprendra trois rangées de soixante-dix loges avec salons, et pourra contenir trois mille spectateurs.

Les propriétaires du futur théâtre disposent d'un fonds de roulement de deux millions de dollars (40 millions de francs).

L'Opéra de New-York doit être inauguré dans deux ans.

Une mauvaise dent. — En l'an 1877, un habitant de la ville de Strasbourg, M. Jean, s'était assuré contre les accidents provoqués par cause violente. En cas de décès, la compagnie devait payer aux héritiers de M. Jean 8,000 francs (40,000 fr.).

Il mourut au mois de juin 1880. La veuve fit faire une autopsie, et l'on découvrit une dent qui s'était logée dans le poumon droit. M. Jean portait un râtelier : la dent s'était détachée, elle était tombée dans la trachée-artère et avait déterminé la mort.

Quid juris ? Était-ce là mort violente ? La compagnie refusa de payer. C'est une lésion interne que cela, disait-elle. Il y a eu, il est vrai, un accident. Il n'y a pas eu de violence. On ne saurait assimiler cette mort imprévue à un coup de couteau, à un coup de feu, à l'écrasement d'un membre dans l'engrenage d'une machine ! Nous faudra-t-il maintenant assurer ceux qui doivent la mort aux dents ?

Ce calembour fut jugé détestable par les juges de Strasbourg. La compagnie perdit sa cause.

Nouvelles à la main.

Un mois après le vote de la loi sur l'instruction obligatoire et laïque (en hiver).

Rapport de l'inspecteur à M. le Recteur de l'académie de X...

« L'enfant N..., de la commune de *** a manqué l'école trois jours de suite, c'est pour la seconde fois.

» Le père a déjà été mis à l'amende. »

Dépêche du Recteur :

« Faites mettre le père en prison pendant huit jours. »

Second rapport de l'inspecteur :

« L'enfant N... n'a pas paru ni à l'école ni à la maison paternelle, on l'a cherché, on l'a trouvé dans le bois qui sépare le hameau de l'école.

» Il a été mangé par les loups, dans quel état !

On n'a plus trouvé qu'un horrible mélange d'os et de chairs meurtris et trainés dans la fange, Des lambeaux pleins de sang, et des membres adhérents. Que les loups dévorants se disputaient entre eux.

» Que faut-il faire ? »

Dépêche du Recteur :

« On fera sortir le père de prison, on lui décrètera un éloge public à la mairie pour avoir mieux aimé faire manger son fils par les loups que de lui laisser manquer l'école ; on engagera tous les pères à en faire autant. »

Le dada du marin en mer : la côte !

Le dada du marin à terre : la mer !

Le dada de l'amiral :

Trouver un boulet qui perce les autres cuirasses ;

Et une cuirasse qui ne soit pas percée par les autres boulets.

Écho de la territoriale :

Le sergent Briscard, chargé de dresser une statistique, interpelle un paysan de la Beauce :

— Fusillier, votre nom ?

— Jean Cabassol.

— Votre âge ?

— Trente ans.

— Votre culte ?

— Vous dites, sergent ?

— Votre culte ?

— Cultivateur.

Au foyer du théâtre :

— A propos, ma chère, quel âge avez-vous ?

— Oh ! je ne dis plus mon âge, j'ai l'âge que je parais.

— Je vous croyais plus jeune que ça !

Sous ce titre : A LA VEILLE DES ÉVÉNEMENTS, *Craintes, Espérances*, d'après les prédictions les plus authentiques, M. l'abbé TROLOUX, du Clergé de Paris, soulève à nouveau la question des prophéties concernant les temps actuels.

Son livre a paru juste « la veille » de l'événement terrible qui vient de se passer en Russie ; événement qui, de l'aveu même des plus optimistes ou des plus intéressés à en atténuer la gravité, peut être le prélude des plus redoutables complications.

Quels sont ces événements ? Ce sont ceux que le célèbre M. MAISTRE, dans ses *Soirées de Saint-Petersbourg*, pressentait et annonçait lorsqu'il disait : « Plus que jamais, nous devons scruter les prophéties, car il faut nous tenir prêts pour un événement immense !... »

Ce sont ceux que l'illustre P. CAUSSETTE, dans son *Manrèze du Prêtre*, publié en 1878, annonçait de son côté en ces termes : « Notre siècle ne s'achève pas sans quelque coup de tonnerre sur la tête des générations actuelles !... »

L'auteur établit presque le jour et l'heure où ils doivent s'accomplir, et pour préciser avec lui, disons que leur accomplissement est fixé dans le courant même de la présente année 1881.

Un volume in-12 de 104 pages. — Prix : 1 fr.

Adresser les demandes à M. Victor PALMÉ, Editeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4^e édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Aux Mères de famille.



La plupart des maladies qui frappent l'humanité, l'Anémie, le Rachitisme, les Dartres, les Eczémas, la Phthisie, la Goutte, le Cancer, etc., ont pour cause une altération du sang.

Le ROB LECHAUX, merveilleuse concentration des principes toniques, rafraîchissants, dépuratifs et iodurés du Cresson, de la Salsepareille rouge, du Quina et de l'éc. d'or, amers, purifie le sang, chasse les principes morbides et les vices impurs causes de maladies ; détruit tous les restes des affections spéciales ; stimule l'appétit, active la nutrition et la formation des globules rouges du sang, tonifie les fibres et les chairs ; donne en quelques jours aux jeunes filles anémiques, aux enfants pâles, chétifs et lymphatiques, les couleurs, les forces et la gaieté ; réveille les fonctions vitales ; rend la vigueur qui s'enfuit aux convalescents, aux personnes sur le retour et aux vieillards affaiblis ; équilibre les éléments du sang et prévient ainsi l'apoplexie et la congestion. — Le fl. 4 fr. ; 6 fl. pour 1 cure, expédiés fr. 24 fr. Dép. gén. LECHAUX, Ph^{ie}, rue S^{te}-Catherine, 164, Bordeaux. Broch. int^{re} fr. Nombreuses attestations. Saumur, pharmacie Normandine, et toutes les bonnes pharmacies.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS

ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulents, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang ; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rap-

porte : Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Curé N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Curé N° 99,625 : — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouve-

ment, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Curé N° 100,180 : — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.,

12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIÈRE CAPOCOLATEE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — Boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 25, rue Saint-Jean. — Dépôt à Besson, successeur de TEXIER; J. Russon, pharmacien, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o (limité), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODET, propriétaire-gérant.

**OFFICE D'HUISSIER
A CÉDER DE SUITE.**

S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Gennes, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSAUX, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A CÉDER

De suite ou pour la Toussaint prochaine,

UN TRÈS-BON MAGASIN

DE
Rouennerie, Épicerie et Mercerie.
Situé à Allonnes, arrondissement de Saumur.

Conditions très-avantageuses. Toutes facilités de paiement. S'adresser à M. CASSIUS, propriétaire à Allonnes. (245)

UNE MAISON DE BLANC

Demande un apprenti. S'adresser au bureau du journal.

93,000 Abonnés
FRANCS 16 pages de par semaine
Le plus complet de tous les journaux financiers
BANQUE DES COMMUNES
15, Chaussée d'Antin, Paris
EST ÉMIS PAR LA BANQUE DES COMMUNES
ORGANE DES DÉPARTEMENTS

ON DEMANDE un expéditionnaire possédant l'orthographe et une bonne écriture courante. S'adresser au bureau du journal.

LA NATIONALE
Compagnie d'Assurances sur la Vie
ÉTABLIE À PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18
Anselement Compagnie Royale
FONDS DE GARANTIE : 175 MILLIONS
ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE
Participation dans les bénéfices de la Compagnie
RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE
Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie... 52,688,827 fr.
Arrérages payés aux Rentiers... 162,403,888 fr.
Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière... 24,769,374 fr.
S'adresser pour les renseignements, à Saumur, à M. CORNILLEAU; à Angers, à M. PINEAU; à Cholet, à M. PINEAU; à Baugé, à M. MAILLET; à Beaufort, à M. SACHET; à Segré, à M. PAYSAN. (297)

Extrait de Viande
Bouillon instantané
LIEBIG
5 Médailles d'Or, 3 Grands Diplômes d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

1 FRANC PAR AN **103,000 Abonnés** **52 NUMÉROS**
Le Moniteur des Valeurs à Cote
Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs Françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse — Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.
On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste et à Paris, 17, rue de Londres.
UN FRANC PAR AN

MALADIES DE POITRINE ET DE LA GORGE

De tous les remèdes employés jusqu'à ce jour pour guérir les maladies graves des poumons et de la gorge, aucun n'a donné des résultats aussi certains et aussi constants que la FARINE MEXICAINE, del Dr Benito del Rio, de Mexico. Lorsque la guérison est encore humainement possible et que rien n'a réussi, on doit toujours avoir recours à la FARINE MEXICAINE. Cet aliment précieux FAIT DISPARAITRE promptement la diathèse tuberculeuse et les granulations de la gorge, en redonnant au sang sa composition normale de santé. La FARINE MEXICAINE, DANS UN TEMPS RELATIVEMENT COURT, fait cicatrizer les plaies des poumons et les granulations de la gorge; c'est un fait qui ne peut plus être contesté aujourd'hui par personne, car plus de 100,000 MALADES GUÉRIS, ALORS QUE LE PLUS SOUVENT ON LES CROYAIT PERDUS PEUVENT CERTIFIER que la Farine Mexicaine est le seul remède vraiment efficace pour guérir la PHTHISIE TUBERCULEUSE, la LARYNGITE et la BRONCHITE chronique, le CATARRHE PULMONAIRE, les rhumes, l'épuisement prématuré et toutes les maladies de langueur. La FARINE MEXICAINE est un aliment tonique et digestif par excellence, qui peut être employé avec avantage à la nourriture des jeunes enfants, des valétudinaires et des vieillards, auxquels ELLE REDONNE SANTÉ ET VIGUEUR.

Se vend par boîtes de 1 kilog., 500 et 250 grammes, au prix de 7, 4 et 2 fr. 25, avec une brochure explicative sur sa composition, son mode d'emploi et d'action. Vente en gros : Chez le Dépositaire général, à Tarare, M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.
Dépôt à Saumur chez M. GONDRAUD, épicier, rue d'Orléans. (443)

**70 BOULEVARD SAINT-GERMAIN
ENCRE NOUVELLE
MATHIEU-PLESSY**

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.
ENCRE NOUVELLE Double Violet
A COPIER
Adoptée par toutes les grandes Administrations.
DÉPÔT CHEZ TOUTS LES PAPETIERS

FER ENCAUSSE
Solution titrée de
FER BICARBONATÉ

Guérit : Chlorose, Anémie, Névralgies, Hystérie, Pertes blanches, Épuisement, Lymphatisme, Rachitisme, etc.
Il ne se coagule jamais et il est véritablement le moins cher de tous les ferrugineux, puisque le flacon dure de 40 à 50 jours.
PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50.
VENTE dans toutes les Bonnes Pharmacies.
VENTE EN GROS ET DÉPÔT GÉNÉRAL :
Coutelier Paër & C^o
45, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS
Saumur : ERNOULT.

MALADIES DE LA PEAU

Dartres, Démangeaisons, Vices du Sang
Pharmacie FONTAINE, TARIN, successeur, 9, place des Petits-Pères, — Paris.
Pommade FONTAINE
LE POT : 2 FR.
Préconisée par les plus grands médecins de Paris : MM. Delzenne, Guibout, Horteloup, Pidoux, Bouchardat, Longet, pour guérir rapidement les dartres et la plupart des maladies de la peau réputées incurables. Son effet est merveilleux contre les rougeurs de la face, l'inflammation des paupières, les hémorroïdes, les démangeaisons de la tête, des oreilles et de toutes les parties du corps (frictions légères chaque soir).
GRAINE DE LIN TARIN
PRÉPARATION NOUVELLE pour combattre avec succès Constipations, Coliques, Diarrhées, Maladies du foie et de la vessie.
Exiger les boîtes en fer-blanc UNE GUILLÈRE A SOUPE MATIN ET SOIR DANS UN 1/2 DE VERRE D'EAU FROIDE
Marque de fabrique.
Prix de la Boîte : 1 fr. 30 c.
Dépôt chez M. ERNOULT, pharmacien à Saumur. (734)

PASTILLES GÉRAUDEL

AGISSANT PAR INHALATION ET PAR ABSORPTION
LES SEULES PASTILLES DE Goudron
RÉCOMPENSÉES par le Jury international
PARIS — Exposition Universelle de 1878 — PARIS
Rhume, Bronchite, Catarrhe, Enrouement, Irritation de Poitrine, Laryngite, Phtisie et en général toutes les affections contre lesquelles le Goudron est conseillé.
Très-utiles aux fumeurs, aux personnes qui fatiguent de la voix et à celles qui sont exposées, dans leurs travaux, à respirer des poussières ou des vapeurs irritantes.
L'immense succès de ces Pastilles, en France et à l'Étranger, prouve leur supériorité incontestable.
PRIX DE L'ÉTUI : 1 FR. 50
VENTE EN GROS : A. GÉRAUDEL, PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE à SAINTE-MÈNEHOULD (Marne)
DETAIL : Dans toutes les Pharmacies — Env. fr^o contre mand.-poste.
Dépôt à Saumur, chez M. ERNOULT, pharmacien.

ELIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).

Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, **goutte, lumbago, sciatique, migraines.** 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE.
N.-B. — M. MICHEL expédie franco deux flacons contre mandat-poste de 20 francs. (689)

MÉDECINE INTIME

Guérison immédiate des Rétrécissements, Affections contagieuses, Impuissance, Catarrhe de vessie, Gravelle, etc.
GUIDE MÉDICAL du Dr COCHIN, avec lequel on peut se traiter seul; 43^e édit., 1 vol. illustré, 330 pages, 3 fr. (franco par poste, 3 fr. 25).
Se trouve à Saumur, Librairie JAVAUD. (102)
Saumur, imprimerie de P. GODET.

**PAPIERS PEINTS
COLOMBEL**

22-24, rue de la Tonnelle, SAUMUR.
M. COLOMBEL, ayant passé des marchés avec les meilleures fabriques de papiers peints, à des prix très-avantageux, est à même d'offrir à sa clientèle des papiers à des prix exceptionnels, fabriqués dans de bonnes conditions et de très-bon goût.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :
Un très-grand assortiment de PAPIERS PEINTS, valeur 0 fr. 35 c., vendus 0 fr. 20 c. le rouleau.
Les AGATHES, valeur 1 fr. 40, vendus 0 fr. 90 c.
PAPIER BLANC SATINÉ, valeur 1 fr. 50 c., vendu 0 fr. 95 c.
CHÈNE VERNIS, valeur 2 fr., vendus 0 fr. 95 c.
PAPIER DORÉ pour salon, depuis 1 fr. 25 c.
TOILE CIRÉE, TOILE PARQUET d'appartement, le tout vendu aux conditions les plus avantageuses.
M. COLOMBEL se charge également du collage des papiers, peinture d'appartement et décoration en tous genres. (254)

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Londres, 1862; Paris, 1855, 1867, 1878, etc.
BANDAGES HERNIAIRES
DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, À PARIS.
Seul dépôt à Saumur, chez M^e V^e Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.
Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M^e V^e LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.
PRIX MODÉRÉS.

50 pour 100 de REVENU PAR AN
LIRE MYSTÈRES de la BOURSE
Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE, 7, place de la Bourse, Paris